



Royaume de Belgique

Déclaration nationale délivrée par
S.E. M. Philippe Kridelka,
Ambassadeur, Représentant permanent

Conseil de sécurité

« Non-Prolifération »/Iran/JCPoA/Res 2231

New York, 22 décembre 2020

Merci Monsieur le Président.

Je vais à présent m'exprimer à titre national.

Permettez-moi tout d'abord de remercier Mme Rosemary DiCarlo et M. Olof Skoog pour leurs briefings.

Un leitmotiv se dégage de leurs interventions, Monsieur le Président : **l'attachement déterminé en faveur du Plan d'action global commun (JCPoA)**, adopté par la communauté internationale en 2015. Cet attachement est également partagé par la grande majorité des membres de ce Conseil, dont mon pays, la Belgique.

J'y vois trois raisons principales, qui ont également été évoquées par nos briefers :

D'abord, le Plan d'action global a permis depuis son entrée en vigueur d'assurer la nature exclusivement pacifique du programme nucléaire iranien, et sa transparence. Très concrètement, sur le terrain, les inspecteurs de l'AIEA assurent ce monitoring constant, grâce à un système d'inspections le plus complet au monde et grâce à la coopération de l'Iran.

Le Plan est, *ensuite*, une pièce maîtresse du multilatéralisme. Négocié par les cinq membres permanents de ce Conseil, accompagnés de l'Allemagne, de l'Iran et de l'Union européenne, le JCPoA est plus qu'un accord nucléaire. Il est un outil de construction de la confiance et le résultat de 12 années d'activités diplomatiques intenses, basées sur le dialogue et le respect des parties.

Enfin, le Plan est une des grandes réussites de la non-prolifération nucléaire. Il occupe une place de choix dans l'architecture de non-prolifération telle que patiemment bâtie et garantie par la communauté internationale depuis l'entrée en vigueur du traité de non-prolifération nucléaire (TNP) en 1970.

Ces réalisations ne doivent cependant pas masquer **les défis auquel le Plan doit faire face aujourd'hui**, Monsieur le Président. J'en citerai trois.

Premièrement, je ne peux que m'associer à mes partenaires européens et partager leurs préoccupations face au programme balistique et aux transferts d'armes par l'Iran. Ces comportements restent incompatibles avec les dispositions de la Res 2231 (jusqu'au 18 octobre 2020 pour ce qui est des transferts d'armes).

Il serait cependant illusoire de croire que ces défis peuvent être solutionnés de manière isolée, sans prendre en compte le contexte sécuritaire régional. La Belgique encourage dès lors toute approche régionale de dialogue, de coopération et, à terme, de construction d'une architecture régionale de sécurité. Cette idée n'est pas neuve. Il est temps aujourd'hui de la mettre en œuvre concrètement, et le débat organisé par la présidence russe du Conseil, le 20 octobre dernier, a contribué à notre réflexion collective.

Deuxièmement, le Plan souffre du retrait des Etats-Unis en mai 2018 et des différentes actions américaines entreprises jusqu'à ce jour. Celles-ci nuisent non seulement aux objectifs centraux du Plan mais empêchent *de facto* les autres membres des Nations Unies de mettre en œuvre ses dispositions.

Parallèlement, nous regrettons les désengagements successifs par l'Iran de ses obligations nucléaires, et notamment la loi récemment adoptée par le Parlement iranien (le *Majlis*) qui pourrait se traduire par un développement important du programme d'enrichissement de l'Iran et d'une capacité d'accès de l'AIEA réduite. Ces mesures sont incompatibles avec le JCPoA et avec les engagements nucléaires de nos partenaires iraniens.

La Belgique appelle donc de ses vœux le retour des Etats-Unis au sein du JCPoA. Elle invite l'Iran à cesser sa politique « less for less » et à renouer avec l'intégralité de ses engagements nucléaires.

Troisièmement, Monsieur le Président, le Plan d'action global commun doit apporter des bénéfices économiques à la population iranienne. C'est un de ses objectifs centraux et doit le rester. Particulièrement dans cette période de pandémie, cet objectif prend toute son importance.

La Belgique salue à cet effet l'instauration de l'INSTEX (Instrument in Support of Trade Exchanges) par ses partenaires européens, la France, l'Allemagne et le Royaume-Uni. Cet instrument a pour but de faciliter le commerce avec l'Iran, et mon pays y a adhéré, en novembre 2019, à côté du Danemark, de la Finlande, de la Norvège, des Pays-Bas et de la Suède. D'autres pays pourraient suivre.

Monsieur le Président,

Ces défis ne doivent pas nous laisser sombrer dans le pessimisme, au contraire. **L'espace diplomatique reste ouvert et les signaux sont au vert pour son réinvestissement.** A cet égard, nous saluons les efforts déterminés des Etats participants restants : la France, l'Allemagne, le Royaume-Uni, la Fédération de Russie, la Chine, et l'Iran, ainsi que l'Union européenne, dans le cadre du Mécanisme de résolution des différends (MRD) et de la Commission conjointe. Pas plus tard qu'hier (21 décembre), dans une déclaration conjointe, les Ministres des Affaires étrangères de ces pays se sont dits résolus à adresser les défis actuels liés

à la mise en œuvre du JCPoA, en matière de non-prolifération nucléaire et de levée des sanctions.

Comme les E3, dans leur déclaration conjointe du 7 décembre, la Belgique salue enfin les **annonces encourageantes du Président élu Biden** en faveur d'un réengagement américain au sein du Plan.

En conclusion, la Belgique encourage toutes les parties prenantes à courageusement reprendre le chemin de la diplomatie, de la confiance et du multilatéralisme, en vue de dégager des solutions collectives, qui sont de l'intérêt de tous.

Je vous remercie.